



Centrale d'achat Panneaux photovoltaïques



DURÉE : 24 MOIS — POUVOIR ADJUDICATEUR : BEP — CENTRALE FAÎTIÈRE : ENERGIE

CONTEXTE

Le BEP organise et gère une centrale faîtière "Énergie". Dans le cadre de cette centrale faîtière, le BEP a lancé une centrale d'achat relative à la conception, la fourniture, l'installation et la maintenance d'unités photovoltaïques ≤ 10 kVA destinées à des bâtiments communaux.

Le BEP entend ainsi anticiper les futures exigences énergétiques et climatiques et fournir aux communes les outils et moyens nécessaires pour atteindre leurs objectifs

MARCHÉS LANCÉS

Conception, fourniture, placement et maintenance d'installations solaire photovoltaïque de puissance ≤ à 10kVA sur des bâtiments communaux.

Début : mars 2026

Fin : mars 2028

AVANTAGES DU MÉCANISME DE CENTRALE

📊 Économie d'échelle

🏢 Simplification administrative

🧠 Expertise du BEP

✓ Optimisation des coûts de maintenance

Bénéficiaires

- L'ensemble des pouvoirs publics de la Province de Namur
- L'ensemble des pouvoirs publics faisant partie des territoires supra-communaux suivants :
 - Communauté urbaine de Namur-Capitale
 - Territoires dinantais Meuse-Condroz
 - Essaimage

Exécution

Chaque adhérent à la centrale d'achat est chargé du suivi de l'exécution du marché, en passant lui-même ses bons de commandes.

COMMENT ADHÉRER ?



ADHÉSION	CONDITIONS
CENTRALE FAÎTIÈRE	Décision du Conseil Signature de la convention d'adhésion
MARCHÉ	Décision du Collège Participation forfaitaire

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,
VEUILLEZ VOUS ADRESSER À **SECGEN@BEP.BE**